

Actif net du portefeuille : 9,98 M€
Valeur liquidative de la part : 9,820 €

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

EPSENS IMMOBILIER a pour objectif de participer à la performance des marchés actions, taux et immobilier au travers d'Organismes de Placements Collectifs Immobilier (OPCI) de la zone euro. Le fonds n'utilise aucun indice de référence. La durée de placement minimum recommandée est de 5 ans minimum.

ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)



PERFORMANCES DU FONDS

Performances cumulées (en %)

Portefeuille

1 mois	2024	1 an	3 ans
0,82	3,26	5,36	-5,58

Performances annualisées (en %)

Portefeuille

1 an	3 ans
5,36	-1,89

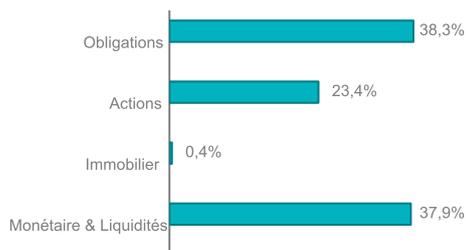
Performances annuelles (en %)

Portefeuille

2023	2022	2021
4,05	-12,37	3,37

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE



CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 01/10/2020

Durée de placement : > 5 ans

Indicateur de risque (SRI) ⁽¹⁾ :



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

Forme juridique : FCPE

Classification : Multi-actifs équilibré

Article SFDR ⁽²⁾ : 6

Code AMF : 990000124939

Devise : Euro

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 1,30%

Coûts de transaction : 0,12%

Principaux risques :

Risque de perte en capital

Risque action

Risque de taux

Risque de crédit

Risque de durabilité

Risque de change

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur de niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 6 : Produit financier qui ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et qui n'a pas d'objectif d'investissement durable.

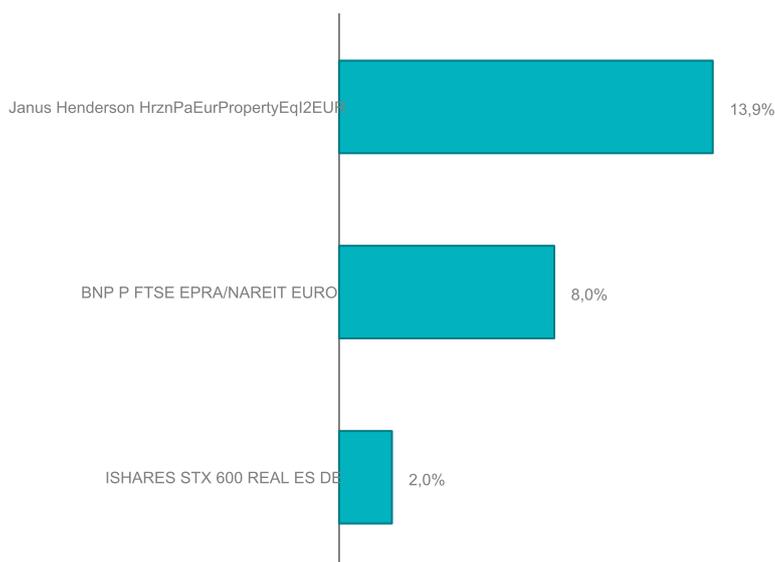


INDICATEURS DE RISQUE

	1 an	3 ans
Volatilité annualisée Portefeuille (en %)	4,01	4,84

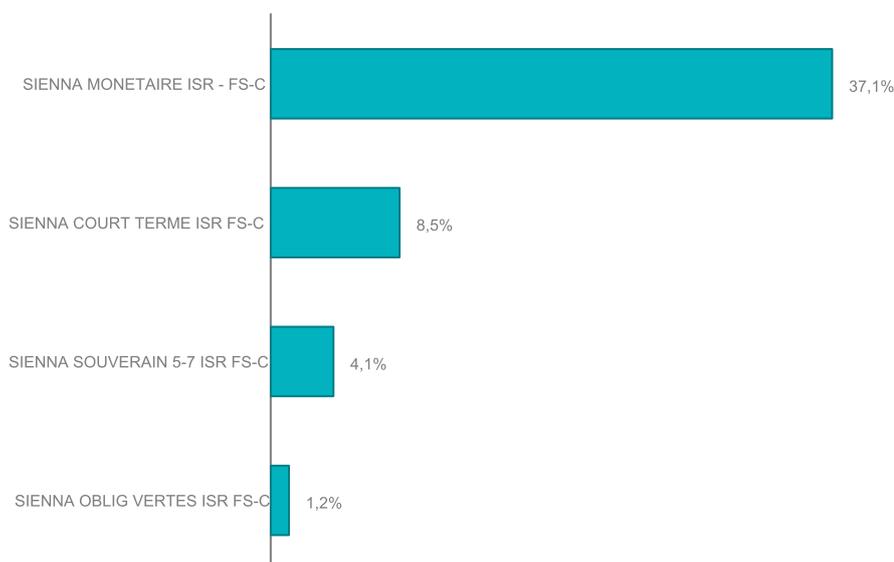
ANALYSE DU PORTEFEUILLE - ACTIONS

Répartition par support



ANALYSE DU PORTEFEUILLE - TAUX

Répartition par support



Économie et Marchés

Les marchés boursiers européens ont peiné à progresser, avec notamment une performance décevante du CAC 40, qui a chuté de 2%, partiellement à cause de la crise politique interne en France.

En effet, le gouvernement lutte pour faire adopter un budget et éviter un risque de censure, tandis qu'en Allemagne, la démission du ministre des Finances, C. Lindner, a mis fin à une coalition politique clé, augmentant le risque d'élections anticipées. Ces événements ont contribué à une baisse des taux souverains, tandis que l'écart entre les rendements des obligations françaises et allemandes s'est élargi. De plus, les indices PMI de novembre ont révélé une détérioration de la situation économique, renforcée par les tensions géopolitiques et le protectionnisme américain.

Du côté des Etats-Unis, Donald Trump, a déjà agi sur plusieurs fronts, notamment en matière de protectionnisme et de dépenses publiques. Parmi ses premières mesures envisagées, on trouve des économies budgétaires de 500 milliards de dollars et l'instauration de droits de douane sur la Chine, le Mexique, et le Canada. Ces propositions ont apporté une certaine détente sur les taux souverains américains, et soutenu les marchés financiers, propulsant le S&P 500 à de nouveaux sommets. Le dollar en a aussi bénéficié, s'appréciant de 2,3%.

Du côté des matières premières, le prix du Brent est resté stable autour de 72 dollars le baril, les Etats-Unis ont exprimé leur objectif d'augmenter la production américaine de 3 millions de barils par jour, mettant la pression sur l'OPEP. Ce contexte, associé à des températures froides en Europe et à une baisse de la production d'énergies renouvelables en Allemagne, a entraîné une forte hausse des prix du gaz naturel, qui ont bondi de 18%, atteignant un sommet annuel.

Le mot du gérant

L'activité économique s'est un peu affaiblie au niveau mondial au 3e trimestre. L'économie américaine résiste mieux que prévu tirée une fois de plus par la consommation des ménages. A l'inverse, en Zone euro, le retournement à la baisse des enquêtes de conjoncture suggère une activité quasiment au point mort pour la fin de l'année. Les élections américaines étant passées, une zone d'incertitude vient d'être levée. Pour autant, la victoire de D.Trump en ouvre d'autres en raison des doutes sur sa volonté et/ou sa capacité à mettre en oeuvre son programme et selon quel calendrier. En effet, certaines mesures fortement inflationnistes tels que les droits de douane ou les restrictions migratoires pourraient inquiéter tandis que les baisses d'impôts pour les ménages et les entreprises auront un effet positif sur la demande. Dans ce contexte, sur les marchés actions les valorisations sont assez hautes ce qui invite à la prudence. Pour le marché obligataire, l'effet inflationniste du programme économique de D.Trump pourrait impacter négativement la performance de la classe d'actif. Nous conservons une position neutre dans le fonds par rapport à l'indice de référence.



Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.